

**Rapport annuel
de l'Association suisse
de physiothérapie**





606

nouveaux **membres** en 2024,
soit un total de 12 820 membres



15

cours ont été dispensés, pour
un total de 245 participant·e·s



11 710

appels téléphoniques traités
par le service Administration des
membres, soit une moyenne de
46 appels téléphoniques par jour



12 487

e-mails traités par le service
Administration des membres,
soit une moyenne de 1041 mails
par mois et 52 mails par jour



330

renseignements juridiques
ont été donnés aux membres
par téléphone



1000

renseignements téléphoniques
sur les tarifs et environ
1400 e-mails à ce sujet



3 Mio.

de pages vues
sur notre site Internet



7 068

followers sur LinkedIn



57

articles de presse
mentionnant Physioswiss

Table des matières

Chiffres-clés	2
Éditorial	4
Le Conseil fédéral a suspendu l'intervention tarifaire	5
Travail politique et relations publiques	6
Étapes importantes	8
Développement de la stratégie	9
Administration des membres	9
Politique et bases professionnelles	10
Développement de la profession	12
Politique tarifaire	14
Communication	15
Manifestations	17
Assemblée des délégué·e·s	18
Événement destiné aux grands cabinets	20
Forum des cadres	21
Dialogue avec Physioswiss	22
Journée annuelle	23
Groupes de travail, association professionnelle, partenariats et collaboration	25
Groupes de travail	26
Association professionnelle	27
Sélection des partenariats et collaborations	29
Nombre de membres en 2024	30
Évolution du nombre de membres	31
Catégories de membres	31
Associations cantonales et régionales	32
Langue des membres	32
Finances et rapport de révision	33
Partenaires de l'association et mentions légales	38
Partenaires de l'association	39
Mentions légales	39

Editorial

2024: une année exceptionnelle et historique

2024 marquera l'histoire de la physiothérapie. Nous avons réussi à empêcher l'intervention du Conseil fédéral dans la structure tarifaire des prestations de physiothérapie. Suspendre une décision du Conseil fédéral est un événement rare et remarquable – un succès majeur pour notre branche.

Mais 2024 ne se résume pas à cette victoire. Nous nous réjouissons particulièrement de voir la physiothérapie désormais solidement établie à Berne. Les deux manifestations organisées en 2024 au Palais fédéral, avec des parlementaires intervenant sur des sujets clés de notre domaine, en sont la meilleure preuve. D'autres étapes décisives ont suivi: la conclusion des négociations avec la Commission des tarifs médicaux (CTM) et la résiliation des conventions tarifaires existantes. Ces avancées, d'une importance exceptionnelle pour notre secteur, témoignent de l'engagement, ainsi que du travail intense accompli par le Comité central et le secrétariat général.

Un autre moment fort de l'année a été l'élaboration de notre nouvelle Stratégie 2030. Nous avons activement impliqué les organes de l'association, ainsi que divers groupes d'intérêt, dans ce processus conçu de manière efficace. Ce travail a porté ses fruits: lors de notre Journée annuelle, la proposition élaborée a été adoptée à une large majorité – un signal fort indiquant que l'Assemblée des délégué·e·s devrait elle aussi soutenir cette stratégie.

Malgré un contexte complexe en matière de politique de santé, nous avons su garantir la continuité et la stabilité de notre profession. Dans un environnement où différentes forces poussent parfois dans des directions opposées, cela n'a rien d'évident. Ce succès montre d'autant plus qu'en tant qu'association professionnelle, nous agissons avec clairvoyance, détermination et une force collective.

L'année écoulée a démontré, de façon impressionnante, ce que nous pouvons accomplir ensemble. C'est avec la même détermination et la même énergie que nous aborderons 2025 – pour une association forte, qui continuera de défendre avec succès les intérêts de ses membres.

Meilleures salutations,



Mirjam Stauffer
Présidente



Osman Bešić
Directeur

Le Conseil fédéral a suspendu l'intervention tarifaire

Rencontre avec la ministre de la Santé Élisabeth Baume-Schneider

En mars 2024, Élisabeth Baume-Schneider, cheffe du Département fédéral de l'intérieur (DFI), a rencontré des représentant-e-s de Physioswiss. La conseillère fédérale a pris le temps de comprendre la situation de la physiothérapie et les conséquences possibles de l'intervention tarifaire directement auprès des acteurs concernés. L'association a estimé qu'il s'agissait d'une étape importante et espérait ainsi un changement de cap politique en faveur de la physiothérapie.

«L'association réclame une rémunération des prestations reconnues permettant de couvrir les coûts. Les tarifs de la physiothérapie figurent parmi les plus bas du secteur de la santé.»

Osman Bešić
Directeur

Grâce à une campagne remarquablement menée, avec une large mobilisation de tous les membres de Physioswiss et un fort soutien de la population, du public, des médias et du monde politique, un résultat historique a été obtenu:

«Le sous-financement de la physiothérapie reste notre grande préoccupation. Nous cherchons une solution viable avec les partenaires tarifaires.»

Osman Bešić
Directeur

Le 15 mars 2024, le Conseil fédéral a pris une décision déterminante pour les soins ambulatoires en physiothérapie. Il a suspendu l'intervention prévue dans la structure tarifaire des prestations de physiothérapie et laissé aux partenaires tarifaires – Physioswiss, H+, ainsi qu'aux associations d'assurances maladie santé-suisse et curafutura – jusqu'à fin mai 2025 pour négocier de nouvelles conventions.

«En suspendant cette mesure, la ministre de la Santé Élisabeth Baume-Schneider reconnaît que la qualité des soins est prioritaire et que l'intervention tarifaire prévue n'était pas ciblée.»

Mirjam Stauffer
Présidente

Rétrospective

Le 16 août 2023, le Conseil fédéral a mis en consultation la modification de l'ordonnance sur la fixation et l'adaptation des structures tarifaires pour les prestations de physiothérapie. Physioswiss s'est opposée à cette modification qui aurait encore aggravé la situation déjà précaire des soins ambulatoires. L'intervention prévue a suscité une grande incompréhension au sein de la population: c'est ainsi qu'à l'issue du délai de consultation, le 17 novembre 2023, environ 10 000 personnes se sont rassemblées sur la Place fédérale pour manifester. Le même jour, une pétition réunissant 283 000 signatures a été déposée auprès de la Chancellerie fédérale, exigeant l'abandon du projet.

Travail politique et relations publiques

Groupe parlementaire Physiothérapie

Grâce au renforcement du travail de réseau ces dernières années, un groupe parlementaire «Physiothérapie» a été créé début 2024. Il compte désormais 22 membres issus.e.s de tous les partis représentés au Conseil fédéral et d'autres formations politiques:

Kathrin Bertschy	Cons. nationale	PVL	(coprésidente)
Marco Chiesa	Cons. aux États	UDC	(coprésident)
Marc Jost	Cons. national	PEV	(coprésident)
Benjamin Roduit	Cons. national	Centre	(coprésident)
Franziska Roth	Cons. aux États	PS	(coprésidente)
Manuela Weichelt	Cons. nazionale	Verdi	(Co-présidente)
Islam Aljjaj	Cons. national	PS	
Christine Badertscher	Cons. nationale	Verts	
Bettina Balmer	Cons. nationale	PLR	
Pirmin Bischof	Cons. aux États	Centre	
Katja Christ	Cons. nationale	PVL	
Brigitte Crottaz	Cons. nationale	PS	
Josef Dittli	Cons. aux États	PLR	
Maya Graf	Cons. aux États	Verts	
Lars Guggisberg	Cons. aux États	UDC	
Patrick Hässig	Cons. national	PVL	
Léonore Porchet	Cons. nationale	Verts	
Katharina Prelicz-Huber	Cons. nazionale	Verdi	
Tiana Angelina Moser	Cons. aux États	PVL	
Farah Rumy	Cons. nationale	PS	
Flavia Wasserfallen	Cons. aux États	PS	
Hans Wicki	Cons. aux États	PLR	
Sarah Wyss	Cons. nationale	PS	

Objectifs du groupe parlementaire Physiothérapie:

- Créer des liens entre les professionnel.le.s de la physiothérapie et les membres du Parlement fédéral engagé.e.s sur ce sujet
- Encourager le dialogue entre le monde politique et la société sur les défis de la physiothérapie
- Promouvoir un cadre politique favorable au développement de la physiothérapie
- Organiser des événements thématiques pour sensibiliser les décideurs

Lors des sessions d'été et d'hiver du Conseil national et du Conseil des États, Physioswiss a organisé deux événements qui ont suscité un grand intérêt parmi les parlementaires:

- Thème de la manifestation de juin 2024: «Changement de perspective: davantage de physiothérapie pour une réduction des coûts.»
- Thème de la manifestation de décembre 2024: «Physiothérapie sous-financée: des solutions possibles.»

Les deux manifestations ont donné lieu à des discussions animées avec les parlementaires. Des physiothérapeutes ont également présenté des exemples concrets de leur pratique, démontrant de manière éloquente l'efficacité et les bénéfices de la physiothérapie.



L'intervention tarifaire dans les commissions des deux Chambres

L'intervention tarifaire d'août 2023 a continué de mobiliser Physioswiss même après la fin de la consultation en novembre 2023. Depuis lors, l'ordonnance modifiant la structure tarifaire des prestations de physiothérapie (nom correct de l'intervention tarifaire) figure régulièrement à l'ordre du jour des commissions de la sécurité sociale et de la santé publique des Chambres fédérales (CSSS-E, CSSS-N). Physioswiss informe les membres de ces commissions de manière régulière et détaillée.

Interventions politiques

Les activités politiques de Physioswiss se concentrent sur l'amélioration des conditions-cadres de la physiothérapie. Étant donné qu'en politique, l'union fait la force, nous agissons, aussi souvent que possible, en étroite collaboration avec d'autres associations et partenaires. Au cours de l'année de référence, nous avons soutenu des interventions politiques sur les thèmes du partenariat tarifaire, de la qualité, des charges administratives et de la compensation du renchérissement. De plus, Physioswiss a renforcé l'engagement politique de ses associations cantonales (AC) et régionales (AR) (interventions de conseillers cantonaux à ZH, BE, TG, SH).



Engagement lors d'objets de votation

Dans le cadre d'objets de votation, Physioswiss s'engage activement, en collaboration avec des allié.e.s, afin d'influencer positivement l'environnement de la physiothérapie.

- Vote sur l'initiative pour un frein aux coûts du 9 juin 2024: ce projet aurait pu nuire gravement à la physiothérapie. C'est pourquoi nous avons pris une part active dans le comité contre l'initiative et l'avons combattue avec véhémence. Cet engagement a porté ses fruits, l'initiative ayant été rejetée de manière nette avec près de 63% de «non»
- Financement uniforme des prestations ambulatoires et hospitalières (EFAS) du 24 novembre 2024: Physioswiss a examiné ce projet en détail. L'analyse a montré que les avantages, notamment du point de vue de la politique de santé et, par conséquent, pour la physiothérapie, l'emportaient, d'où la décision de dire oui. La proposition a été acceptée par environ 53% des votant.e.s.

Étapes importantes

Développement de la stratégie

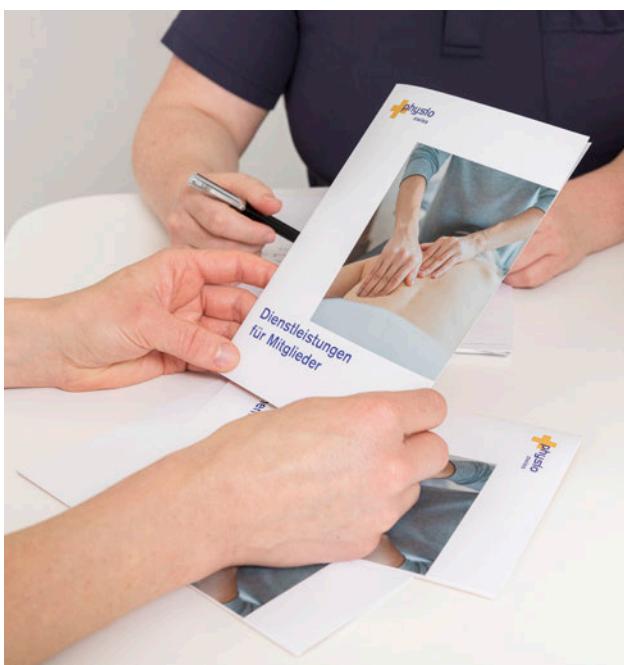
Afin que la future stratégie puisse être soumise à l'Assemblée des délégué·e·s pour approbation à l'été 2025, le processus de développement de la stratégie a été rapidement lancé. Dans un premier temps, l'association a évalué la réalisation des objectifs de la stratégie actuelle et a procédé à une analyse stratégique et organisationnelle. Le bilan a montré que plus de 50% des objectifs ont été entièrement atteints et environ

30% partiellement. C'est un résultat satisfaisant, d'autant plus remarquable compte tenu du fait qu'il s'agissait d'une stratégie extrêmement complète avec de nombreux objectifs, mise en œuvre dans un contexte difficile. Le développement de la stratégie 2026–2030 s'est fait avec la participation de toutes les instances de Physioswiss, complété par des discussions avec les groupes spécialisés et les grands cabinets.

Administration des membres

Soutien aux membres

En 2024, le service d'administration des membres a apporté un soutien précieux aux membres et aux AC/AR: il a traité 12 487 mails et pris en charge 11 710 appels. Grâce à une nouvelle page de renvoi, contenant une documentation complète au sujet des négociations sur la structure tarifaire LAMal (loi sur l'assurance-maladie), des négociations sur la valeur du point LAMal et des négociations tarifaires LAA (loi sur l'assurance-accidents), il a été possible de répondre à de nombreuses questions des membres.



Envoi électronique des dossiers de bienvenue

Après la mise en œuvre réussie de l'envoi électronique des factures et rappels en 2023, Physioswiss a également mis en place en 2024 l'envoi numérique des dossiers de bienvenue pour les nouveaux membres.

Projet Enterprise Resource Planning (ERP)

En 2023, Physioswiss a lancé un projet pour mettre en place un nouveau système logiciel ERP (Enterprise Resource Planning) dédié à la gestion des membres. L'ERP a été mis en service à l'automne 2024. Ce nouveau système prend en charge tous les processus administratifs de l'association, de la gestion des membres à la facturation. Son lancement a été un succès et d'autres améliorations sont prévues pour 2025, afin de simplifier davantage les processus et réduire les sources d'erreurs.

Apprenti-e Employé-e de commerce CFC (Certificat fédéral de capacité)

En août 2024, Malik Shamilev a commencé sa première année d'apprentissage chez Physioswiss en tant qu'employé de commerce CFC.

Politique et bases professionnelles

Autorisation de pratiquer et admission AOS (assurance obligatoire des soins)

Les différences dans l'application des procédures d'admission par les cantons se sont encore accentuées en 2024. Certains cantons ont à nouveau modifié leurs exigences ou ne les ont pas encore définitivement établies, ce qui laisse une incertitude persistante. De plus, le montant des émoluments varie considérablement d'un canton à l'autre, atteignant parfois jusqu'à 1000 francs. Cette situation a été dénoncée non seulement par Physioswiss, mais aussi par le Surveillant des prix. Un autre problème majeur réside dans le fait que certains cantons exigent un numéro C pour les physiothérapeutes employé·e·s lorsqu'il s'agit de facturer les prestations aux assureurs, et ne reconnaissent donc pas que la gestion des factures relève de la responsabilité des partenaires tarifaires.

Les associations cantonales et régionales de Physioswiss, avec le soutien du secrétariat, ont poursuivi leur engagement actif tout au long de l'année sous revue en faveur de solutions cantonales pratiques et viables. Il a par exemple été possible d'obtenir du canton de Zurich qu'il mandate une expertise externe à l'automne 2024 et qu'il reconsidère certaines procédures. Pour Physioswiss, il est également essentiel que tous les cantons reconnaissent que les prestations des physiothérapeutes peuvent être facturées dans le cadre de la procédure de reconnaissance de la Croix-Rouge suisse (CRS). Cette mesure a été mise en œuvre avec succès en 2024 dans les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne.

Consultations

Physioswiss a pris position sur différents projets dans le cadre de plusieurs consultations. En 2024, il s'agissait notamment de:

- La consultation sur la mise en œuvre de la deuxième étape de l'initiative sur les soins infirmiers
- La consultation des parties prenantes pour compléter l'art. 5 OPAS, introduction de la prévention des chutes dans l'OPAS
- La consultation sur la modification de l'ordonnance du Conseil des hautes écoles sur l'admission aux hautes écoles spécialisées et aux instituts de niveau haute école spécialisée

«Dans le cadre d'objets de votation, Physioswiss s'engage activement, en collaboration avec des allié·e·s, afin d'influencer positivement l'environnement de la physiothérapie»

Mirjam Stauffer
Présidente



Développement de la profession

Accès direct en physiothérapie

La nouvelle direction du projet a élaboré une première ébauche du concept de mise en œuvre «Projet pilote de soins coordonnés pour les patientes et patients souffrant de douleurs au genou ou au dos». Ce projet pilote vise à déterminer si un modèle de soins, offrant la possibilité de choisir librement entre un médecin ou un physiothérapeute comme premier contact, serait réalisable, sécurisé, approprié, efficace et rentable. Ce projet a été discuté tant avec le groupe d'expert·e·s qu'avec le groupe de pilotage. Le concept de mise en œuvre va maintenant être développé sur la base des retours de ces deux comités.

Service de conseil pour les questions relatives à la procédure de reconnaissance de la CRS a été mis en place en 2024

Profil professionnel

Au printemps 2024, Physioswiss a mené une enquête approfondie auprès de ses membres, afin d'obtenir une image actuelle de la profession de physiothérapeute. A cet effet, Physioswiss a mandaté l'entreprise Interface, spécialisée dans les études politiques. L'enquête a mis en lumière différents aspects de la profession, notamment les domaines d'activité des physiothérapeutes et leurs possibilités de carrière, ainsi que des thèmes de fond tels que l'application du Clinical Reasoning (raisonnement clinique) et l'utilisation de diverses techniques en pratique. Les résultats ont été discutés dans plusieurs comités et serviront de base à l'élaboration d'une nouvelle brochure sur le profil professionnel des physiothérapeutes. Physioswiss est soutenu par un groupe de travail composé d'expert·e·s. Les résultats de l'enquête fournissent également des informations précieuses sur le profil professionnel des physiothérapeutes et servent de base pour les futures évolutions dans le domaine.

SwissAPP

Dans le cadre du développement des soins de santé en Suisse, l'association a relancé le projet d'introduction et de consolidation des rôles de pratique avancée (Advanced Practice). Dans un premier temps, des informations détaillées sur les projets pilotes existants en Suisse ont été collectées et évaluées. Il a été examiné comment ces modèles sont mis en œuvre dans différents établissements de santé, quels défis se posent et quels effets positifs ont pu être obtenus. L'évaluation des projets pilotes a fourni des données précieuses qui seront intégrées dans la planification et la mise en œuvre futures du projet, fournissant ainsi une base solide pour le développement des rôles de pratique avancée en physiothérapie.

Service de conseil pour les questions relatives à la procédure de reconnaissance de la CRS

En 2024, Physioswiss a mis en place un service de conseil pour répondre aux questions concernant la reconnaissance des diplômes étrangers en physiothérapie. Ce service aide les candidats et candidates à faire reconnaître leurs qualifications et à s'intégrer professionnellement en Suisse. Une équipe d'expert·e·s du secrétariat est disponible par téléphone ou par e-mail pour répondre aux questions. La collaboration étroite avec la Croix-Rouge Suisse (CRS), responsable de la reconnaissance des diplômes étrangers, joue un rôle clé dans ce processus. En octobre 2024, Physioswiss a organisé un webinaire intitulé «Procédure de rentabilité dans le cadre des reconnaissances CRS», offrant aux membres l'opportunité de poser leurs questions et d'obtenir des réponses d'expert·e·s.

Formation

En 2024, un total de quinze cours a été organisé, réunissant 245 participant·e·s. Les cours sur les tarifs sont toujours les plus plébiscités. La moitié des cours a eu lieu en ligne. En plus des cours sur les tarifs, ceux consacrés à l'exercice en tant qu'indépendant.e, ainsi qu'à la reprise et à la cession de cabinet, ont également suscité un fort intérêt.

Recherche

Le Fonds de recherche a soutenu cinq des dix projets soumis à hauteur d'environ 40 000 francs. Le Prix de la recherche (5000 francs) a été attribué à Caterina Pasquale (L'hôpital universitaire de Zurich). Le Prix d'encouragement Bachelor a quant à lui été remporté par Julia Jaeger de Bienné et Cyril Kernwein de Zurich (ZHAW Winterthour).

Management de la qualité

En 2024, Physioswiss s'est penchée de manière intensive sur la question de la qualité en physiothérapie. L'importance de ce thème pour la profession a été particulièrement mise en avant, car un standard de qualité élevé est essentiel aussi bien pour la sécurité des patient·e·s que pour le développement du groupe professionnel.

Un accent particulier a été mis sur l'élaboration des bases d'un système de gestion de la qualité complet, intégrant les exigences professionnelles, politiques et légales. Ces travaux s'appuient sur les exigences imposées aux fournisseuses et fournisseurs de prestations depuis la révision de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) en 2021. Des progrès concrets ont été réalisés, notamment avec l'enregistrement et l'analyse des premières déclarations CIRS (Critical Incident Reporting System) en 2024. Ces déclarations fournissent des informations cruciales pour améliorer la sécurité des patient·e·s.

De plus, Physioswiss a activement participé aux négociations sur les conventions de qualité et a enregistré des progrès significatifs grâce à la collaboration avec les partenaires contractuels. Ce travail fait suite à la première convention de qualité conclue par l'association des hôpitaux H+ à l'été 2024, qui servira de base aux négociations avec d'autres acteurs.

Le thème de la qualité a également été abordé dans le troisième numéro du magazine de l'association Physioactive, ainsi qu'au Forum des cadres du 13 septembre 2024, où les principaux défis et solutions ont été débattus en profondeur. Afin de centraliser l'expertise, Physioswiss a créé un groupe d'expert·e·s pour conseiller et soutenir l'association sur les questions centrales liées à la qualité.



Expertise sur mandat: engagement externe

Des expert·e·s mandaté·e·s ont représenté Physioswiss au sein de projets ou de comités de différentes organisations du secteur de la santé.

Au niveau national:

- en-marche.ch
(Lead: Bureau de prévention des accidents BPA)
- Transfert intelligent
(Lead: assurance-accidents Suva)
- Comité consultatif ALLOB
(Lead: Association Alliance Obésité Suisse)
- swissprevent
(Lead: Réhabilitation respiratoire et cardioligue)
- Stratégie nationale «Coupe transversale»
(Lead: Centre des paraplégiques de Nottwil)

Politique tarifaire

Collecte de données et monitoring

En décembre 2024, Physioswiss a publié un rapport de synthèse de l'étude sur les données liées aux coûts (KoDa). Cette étude, basée sur les données de 250 cabinets de physiothérapie, fournit pour la première fois depuis 2010 des informations à l'échelle nationale sur les coûts d'infrastructure et de location dans les cabinets de physiothérapie. Avec l'étude sur les données de prestations (LeDa) publiée en 2023, l'étude KoDa constitue une base essentielle pour les négociations tarifaires et la détermination de la valeur du point tarifaire sur la base de données concrètes. D'autres collectes de données sont en cours de planification. De plus, Physioswiss a mis en place un système de suivi interne pour observer l'évolution des coûts et des volumes en physiothérapie.

Négociations tarifaires

Depuis 2022, Physioswiss travaille conjointement avec H+, le Service central des tarifs médicaux (SCTM) et l'assurance-invalidité (AI) à l'élaboration d'une nouvelle structure tarifaire dans le domaine LAA/LAMal/LAM (lois sur l'assurance-maladie, accidents et militaire). En décembre 2024, les travaux sur l'élément central du nouveau tarif – la structure tarifaire et son prix – ont été finalisés et validés par les partenaires tarifaires. Pour la première fois depuis 1997, on dispose ainsi d'une structure tarifaire négociée en partenariat

et d'un modèle de coûts actualisé. L'étape suivante consistera à clarifier les points en suspens dans les futures conventions.

Les négociations sur la structure tarifaire dans le domaine de la LAMal sont particulièrement longues et nécessitent une collaboration étroite entre les partenaires tarifaires. Le calendrier fixé par le Département fédéral de l'Intérieur (DFI) est ambitieux, mais toutes les parties prenantes s'efforcent de le respecter. À la demande de Physioswiss, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) accompagne le processus de négociation. En 2024, deux réunions ont eu lieu entre les partenaires tarifaires et l'OFSP.

Négociations sur la valeur du point tarifaire

Fin 2023 et début 2024, Physioswiss a demandé aux trois communautés d'achat (HSK, CSS, tarifsuisse) de négocier la valeur du point tarifaire et a résilié les conventions en cours fin juin 2024. Lors des négociations avec tarifsuisse – comme lors d'autres négociations tarifaires – Physioswiss a mis à disposition les données nécessaires et élaboré un modèle de coûts comme base de discussion. Cependant, les divergences étaient trop importantes, entraînant l'échec des négociations. Par conséquent, Physioswiss a lancé, le 10 décembre 2024, une procédure de fixation d'un point tarifaire plus élevé dans les 26 cantons. Avec HSK et CSS, Physioswiss voit encore des possibilités de négociation et a demandé, le 10 décembre 2024, une prolongation de la convention auprès des cantons, afin de poursuivre les discussions en 2025. Une demande en ce sens a également été soumise aux cantons le même jour.

Transmission des connaissances sur les tarifs

Physioswiss continue d'accompagner ses membres dans le domaine des tarifs, afin d'apporter plus de clarté. En 2024, de nouveaux articles ont été publiés dans la série de newsletters «Bon à savoir». À l'automne 2024, une nouvelle rubrique intitulée «Bases du système tarifaire» a été ajoutée au site Internet afin d'aider à mieux comprendre les bases et le cadre des tarifs, ainsi que le processus de négociation tarifaire.

De plus, une nouvelle page dédiée aux négociations tarifaires en cours a été mise en ligne sur www.physioswiss.ch. Les membres y trouvent des informations sur le déroulement des négociations et leur état d'avancement.



Communication

Site Internet, newsletters, réseaux sociaux

Avec la refonte du site Internet, la communication en ligne de Physioswiss a franchi une nouvelle étape. Depuis fin septembre 2024, Physioswiss, ainsi que les associations cantonales et régionales, disposent d'un nouveau site web. L'ancien site, devenu obsolète, a été remplacé par une plateforme optimisée au design rafraîchi. La navigation améliorée permet une recherche plus intuitive des contenus, facilitant ainsi l'accès aux informations. Grâce à cette structure optimisée, les responsabilités liées aux thèmes et aux pages au sein de l'association sont désormais plus clairement définies. Le nouveau système de gestion de contenu offre également davantage de possibilités de mise en page, permettant une création et une adaptation des contenus plus autonomes. Ce nouveau site se veut une plateforme de référence sur la physiothérapie, offrant des informations actuelles et utiles pour la pratique professionnelle, renforçant ainsi la présence digitale de Physioswiss.

En plus de sa newsletter mensuelle, Physioswiss a envoyé plusieurs newsletters spéciales, par exemple, pour informer ses membres des derniers développements concernant les négociations tarifaires. Grâce à ces envois ciblés, l'association a pu toucher un grand nombre de membres rapidement et efficacement, ce qui s'est reflété dans les taux de consultations élevés. Dans le cadre de la refonte du site Internet, un nouvel outil de gestion des newsletters a été mis en place pour le secrétariat et les associations cantonales et régionales. L'activité sur LinkedIn a également été renforcée, entraînant une augmentation significative du nombre d'abonnés.

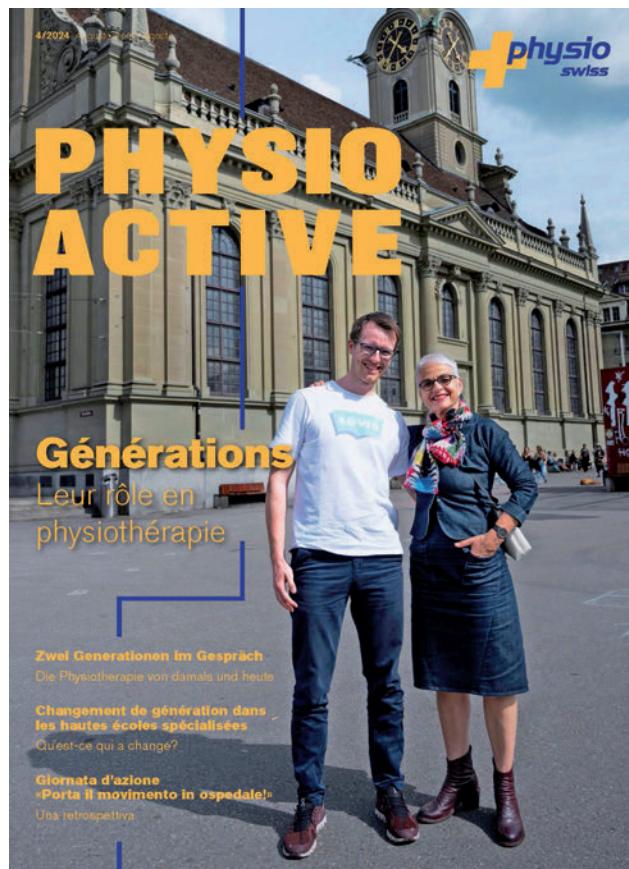
Le site Internet de Physioswiss a enregistré environ trois millions de visites, un chiffre similaire à celui de l'année précédente.

Magazine de l'association

Le magazine hybride de l'association, Physioactive, qui paraît tous les deux mois, a de nouveau mis en lumière diverses thématiques liées au monde de la physiothérapie au cours de l'année sous revue.

Campagne

Les préparatifs de la campagne ont bien avancé. Dans un premier temps, une campagne sur les réseaux sociaux a été lancée à l'automne, visant à partager un grand nombre de connaissances scientifiques sur la physiothérapie et la situation actuelle. Ces faits ont non seulement souligné l'importance de la physiothérapie, mais aussi mis en évidence l'urgence de procéder à des



ajustements tarifaires. En complément, divers supports destinés aux cabinets ont été mis à disposition sur une page dédiée à la campagne. Par ailleurs, Physioswiss a commandé une étude portant sur l'utilité et l'efficacité de la physiothérapie. Cette étude sera publiée au printemps 2025, au moment du lancement de la campagne principale.

Manifestations

En plus de ses propres manifestations, Physioswiss a été partenaire de plusieurs événements, notamment l'IFOMPT (The International Federation of Orthopaedic Manipulative Physical Therapists), du 4 au 6 juillet 2024, à la Messe Basel ou le Symposium de physiothérapie en milieu hospitalier aigu, à Winterthour (19 janvier 2024). L'association a également soutenu financièrement de nombreux congrès tels que le congrès Physiopaed, le symposium MSM ou encore le congrès sur la démence.

Relations publiques et médias

Au travers de communiqués de presse sur des sujets tels que les négociations tarifaires ou le deuxième baromètre de la physiothérapie en Suisse, Physioswiss a informé activement les médias sur la situation actuelle du secteur. L'association a également répondu sans relâche aux questions des journalistes, mettant en avant les physiothérapeutes en tant qu'expert·e·s dans leur domaine. Au total, Physioswiss a été mentionnée 57 fois dans des articles de presse au cours de l'année.



Manifestations

Assemblée des délégué·e·s

8 juin
2024
Olten



Lors de l'Assemblée du 8 juin 2024 à l'hôtel Arte à Olten, les délégué·e·s ont élu le septième membre du Comité central. Les 86 délégué·e·s présent·e·s, représentant l'organe suprême de Physioswiss, ont élu Alfio Albasi de Lavertezzo Piano (TI). Le Comité central de Physioswiss est ainsi désormais au complet.

L'Assemblée des délégué·e·s a approuvé les comptes annuels et le rapport annuel 2023. Elle a également adopté le cahier des charges des délégué·e·s. Ce document décrit les tâches, les compétences et les responsabilités des délégué·e·s au niveau national.





Événement destiné aux grands cabinets

27 juin
2024
Berne



Une quarantaine de participant·e·s se sont réunis le 27 juin 2024 à la Welle7 à Berne pour échanger avec les représentant·e·s de Physioswiss sur leur intérêt commun pour une physiothérapie de haute qualité et sur leur future collaboration.

L'objectif de ce dialogue entre les grands cabinets et Physioswiss est de favoriser le transfert de connaissances, l'échange d'informations et la compréhension mutuelle.

Les principaux sujets abordés étaient:

- La situation tarifaire actuelle
- Le travail politique
- La campagne de communication prévue



Forum des cadres

13 sept
2024
Berne



Lors du Forum des cadres du 13 septembre 2024, le football a cédé sa place à la qualité en physiothérapie, au stade Wankdorf.

Plus d'une centaine de physiothérapeutes intéressé.e.s ont reçu des informations sur de nouvelles approches et de nouveaux concepts visant à garantir les plus hauts standards de qualité dans leurs traitements. Cet événement a également servi de plateforme d'échange et de développement d'idées nouvelles.

L'après-midi, les participant.e.s ont pu se réunir en petits groupes pour discuter spécifiquement du thème de la qualité. De plus, la présidente Mirjam Stauffer et le directeur Osman Bešić ont informé les participant.e.s au sujet des projets de Physioswiss en cours et à venir.



Dialogue avec Physioswiss

29 oct.
2024
Online



«J'ai beaucoup apprécié cet échange et je suis convaincu qu'il nous a permis de clarifier les points obscurs et les questions en suspens.»

Osman Bešić
Directeur

Une vingtaine de membres ont participé à l'échange en ligne «Dialogue avec Physioswiss» dans la soirée du mardi 29 octobre 2024. La présidente Mirjam Stauffer et le directeur Osman Bešić ont répondu aux questions sur la situation tarifaire actuelle et le pro-

cessus stratégique 2026-2030. Les intervenants ont fourni des informations de première main sur l'état des négociations tarifaires, l'action politique de Physioswiss, ainsi que la campagne nationale de communication «La physiothérapie agit!».

Journée annuelle

22. Nov.
2024
Biel



Le 22 novembre 2024, environ 80 délégué.e.s de Physioswiss se sont réuni.e.s à la Maison du Peuple de Bienne pour apporter leur contribution au projet de stratégie 2026-2030. La nouvelle stratégie est en cours d'élaboration depuis avril 2024 et devrait être adoptée en juin 2025.

Pierrette Baschung a donné des informations sur l'évolution du profil professionnel de la physiothérapie, qui doit être approuvé par le comité central en février 2025. Dominik Frey a fait le point sur les négociations tarifaires en cours à trois tables de négociation.





Groupes de travail, association professionnelle, partenariats et collaboration

Groupes de travail

Révision des statuts

Objectif	Ancrer la bonne gouvernance dans les statuts afin de garantir un fonctionnement efficace de l'association
Membres	Mirjam Stauffer (présidente), Torge Nils Eistrup, Sébastien Gattlen, Cornelia Haag, Osman Bešić, Markus Egger, juriste externe
Nombre de séances	1

Groupe de travail Profil professionnel

Objectif	Soutenir Physioswiss dans l'élaboration du profil de la profession
Membres	Katharina Baumann, Valérie Chaubet, Sabina Fausch, Valeria Gallin-Riat, Valeria Mäusle, Andrea Nüesch, Thomas Riegler
Nombre de séances	4

Groupe d'experts Qualité

Objectif	Conseiller et échanger sur le thème de la qualité en physiothérapie
Membres	Cornelia Caviglia, Maria Stettler-Niesel, Marilyne Berthet, Marina Bruderer-Hofstetter, Valérie Mäder
Nombre de séances	1

Task force tarifaire

Objectif	Traitement de la situation tarifaire actuelle
Membres	Fey Denervaud, Torge-Nils Eistrup, Cornelia Haag, Urs Keiser, Aline Descloux, Sandro Krüsi, Osman Bešić, Caroline Bavaud, Cornelia Furrer, Florian Kurz
Nombre de séances	12

Au niveau international

- Anastasios Manettas: groupe de travail «Cancer working group», World Physiotherapy Europe region (à partir de juin 2024)
- Aline Descloux: groupe de travail «Advocacy & EU Matters», World Physiotherapy Europe region
- Barbara Laube: groupe de travail «Education Matters», World Physiotherapy Europe region (à partir de mai 2024)
- Pierrette Baschung Pfister, International Private Physiotherapy Association (IPPTA)

Association professionnelle

Comité central



Mirjam Stauffer · Présidente



Aline Descloux · Vice-présidente



Alfio Albasini · Membre
depuis le 08.06.2024



Sophie Karoline Brandt · Membre



Sébastien Gattlen · Membre



Sandro Krüsi · Membre



Florian Liberatore · Membre

Association professionnelle

Collaborateurs et collaboratrices



Osman Bešić
Directeur



Cornelia Furrer
Directrice
adjointe, Politique
et bases
professionnelles



Tanja Allenbach
Assistante de
direction (depuis
le 01.06.2024)



**Caroline
Bavaud**
Responsable
Développement
de la profession



Dominik Frey
Responsable
Politique
tarifaire (depuis
le 01.08.2024)



Florian Kurz
Responsable
Communication
et politique



Tina Balmer
Responsable
Administration
(depuis le
01.11.2024)



Sandra Hirschi
Responsable
Finances et
personnel (depuis
le 01.03.2024)



**Pierrette
Baschung Pfister**
Gestionnaire de
projets senior
Développement
de la profession



**Constantin
Demidov**
Gestionnaire de
projets Qualité



Leonie Becker
Collaboratrice
de projets
Développement
de la profession



**Severin
Baumann**
Gestionnaire de
projets Données
et tarifs



Karin Huwyler
Gestionnaire de
projets Tarifs



Yvonne Zürcher
Gestionnaire de
projets Tarifs
et responsable
adjointe Politique



**Silvia
Schürmann**
Collaboratrice
administrative
Service des
membres



Syria Carluccio
Collaboratrice
administrative
Service des
membres



**Fabienne
Reinhard**
Rédactrice en
chef



**Deborah
Nydegger**
Rédactrice



Vanessa Borer
Collaboratrice
Communication et
marketing



Katrin Schöni
Collaboratrice
Communication



Malik Shamilev
Apprenti employé
de commerce
CFC (depuis
le 01.08.2024)

Association professionnelle

Départs en cours d'année

Saskia Burkhalter	Responsable Administration	jusqu'au 30.11.2024
Sonja Portmann	Assistante de direction	jusqu'au 31.12.2024
Pia Gianinazzi	Responsable de l'état-major Droit et politique	départ en retraite, jusqu'au 30.11.2024
Margrit Sahli	Responsable Finances et personnel	jusqu'au 29.02.2024
Virginie Barbezat	Collaboratrice administrative Service des membres	jusqu'au 30.11.2024

Formation continue pour les délégué·e·s – Renforcement des structures de l'association

Physioswiss a travaillé intensément à la professionnalisation de ses structures ces dernières années. L'introduction d'un cahier des charges uniforme pour les délégué·e·s a constitué une étape clé dans la clarification des rôles et des tâches au sein de l'association. Afin de renforcer davantage cette compréhension des rôles, Physioswiss a proposé en 2024, pour la première fois, des formations à l'échelle nationale destinées aux délégué·e·s.

L'objectif de ces formations d'une demi-journée était de créer une vision commune des tâches et des responsabilités des délégué·e·s. Les participant·e·s ont reçu des informations précieuses pour exercer leur fonction de manière efficace. Ces formations, organisées dans les trois langues nationales, à savoir l'allemand, le français et l'italien, se sont tenues pour la

première fois dans les villes suivantes: Lucerne, Bellinzona, Winterthour, Berne, Lausanne, Olten et Fribourg. Avec cette offre, Physioswiss renforce la bonne gouvernance au sein de l'association et encourage une participation active des délégué·e·s.

Un engagement remercié

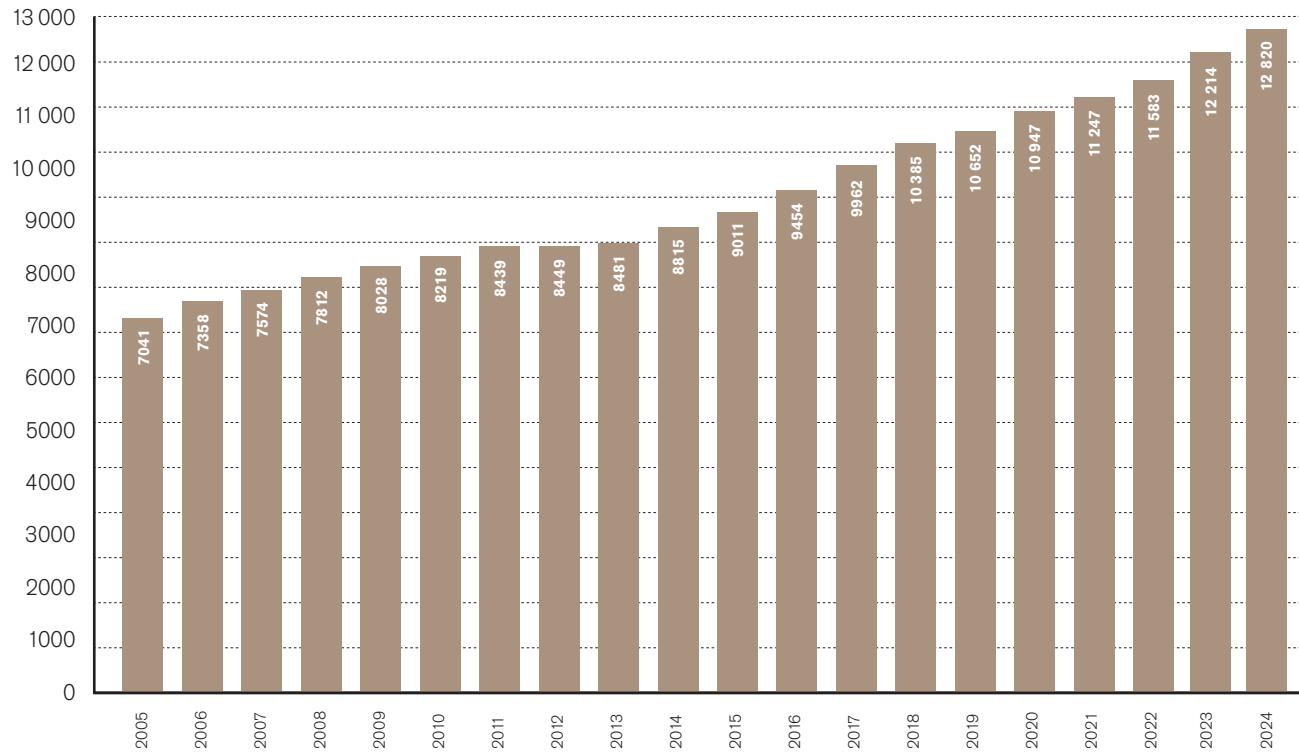
Marc Chevalier a consacré plus de 30 ans à la profession de physiothérapeute, que ce soit en tant que propriétaire de cabinet, membre du Comité central ou membre du conseil de l'IPPTA (International Private Physiotherapy Association). Marc Chevalier est en retraite professionnelle. En tant que membre du Comité central, il a soutenu une numérisation moderne et pratique. Par exemple, il a encouragé l'utilisation de la messagerie électronique cryptée (par exemple, les adresses HIN). La devise que Marc Chevalier a toujours suivie est la suivante: «Il n'y a pas de problèmes, seulement des solutions.»

Sélection des partenariats et collaborations

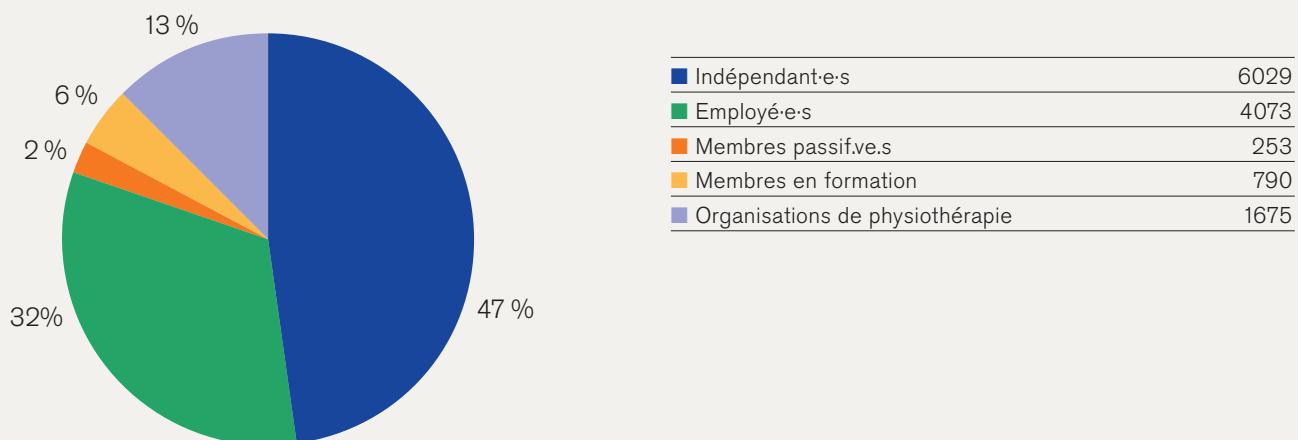
- ALLOB – Alliance Obésité Suisse
- Bureau de prévention des accidents (BPA)
- Conférence professionnelle élargie sur la physiothérapie
- «Transfert intelligent» (Suva)
- European Region of the World Confederation for Physiotherapy (ER-WPT)
- International Private Physiotherapy Association (IPPTA)
- Forum Datenaustausch
- Groupe de travail interprofessionnel pour le dossier électronique du patient (IPAG EPD)
- Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires
- Ligue contre le rhumatisme
- Société Suisse de Médecine Physique et Réadaptation (SSMPR)
- Union suisse des professions libérales (USPL)
- Fondation Sécurité des patients Suisse
- Fondation Refdata
- Association de soutien smarter medicine – Choosing Wisely Switzerland
- Alliance pour la santé en Suisse
- Fédération Suisse des Associations professionnelles du domaine de la Santé (FSAS)

Nombre de membres en 2024

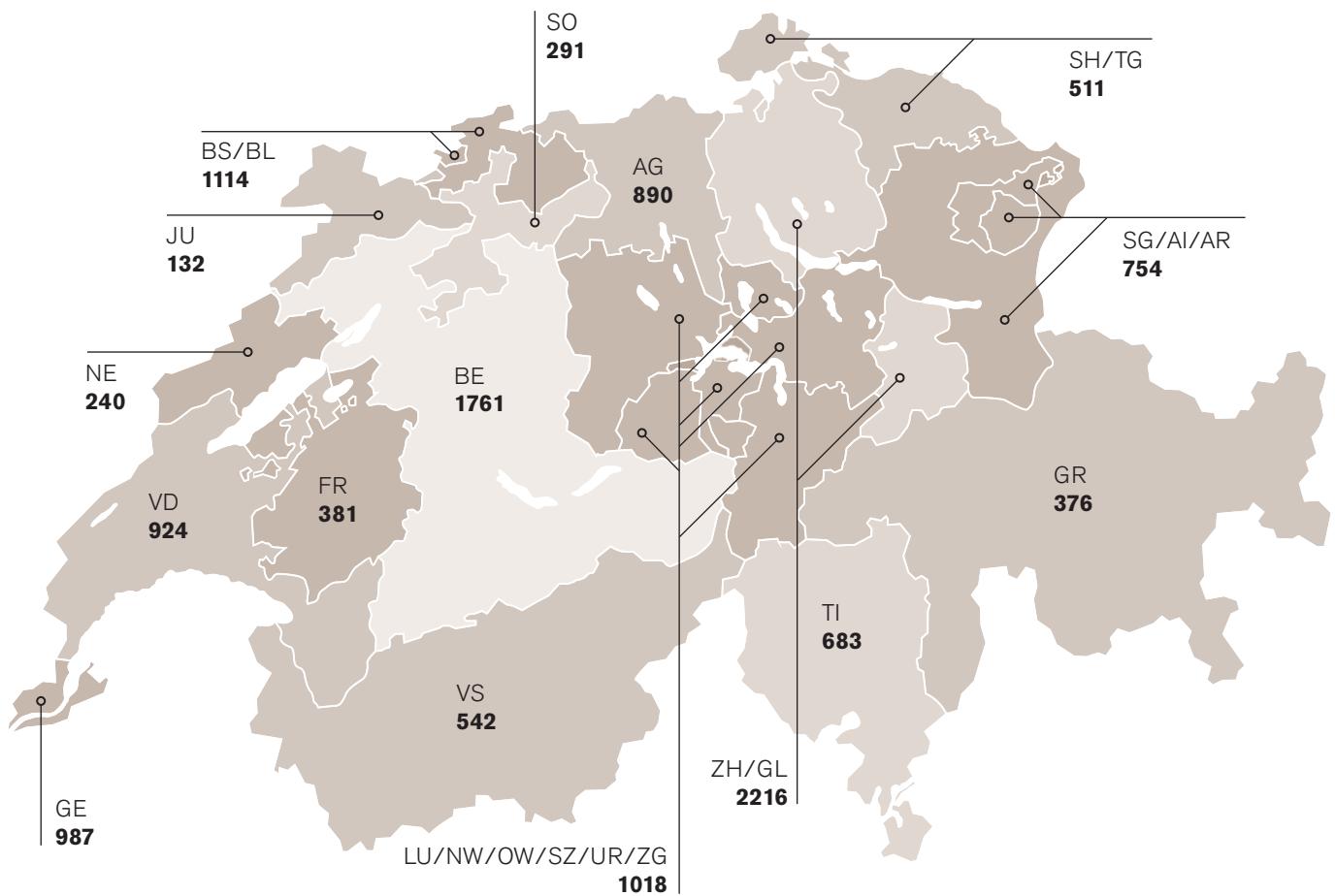
Évolution du nombre de membres



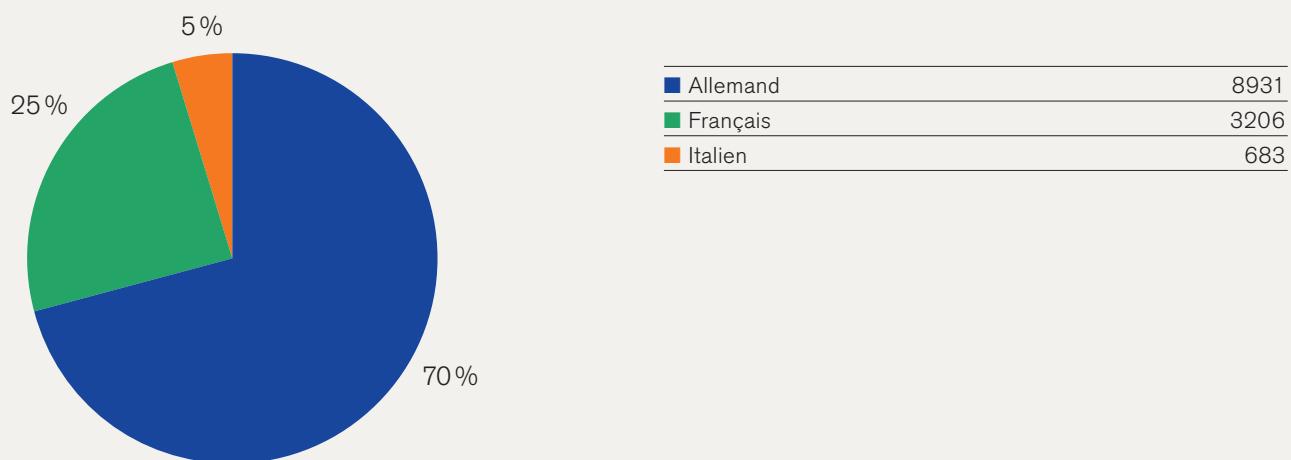
Catégories de membres



Associations cantonales et régionales



Langue des membres



Finances et rapport de révision

Bilan

Bilan au 31 décembre 2024 (CHF)

Actifs	31.12.2024	31.12.2023
Liquidités	1'991'926.74	3'072'638.95
Créances	37'969.30	34'080.34
Provisions	1.00	1.00
Actifs de régularisation	483'155.63	90'174.00
Total des actifs circulants	2'513'052.67	3'196'894.29
Actifs financiers	3'660.00	3'660.00
Biens mobiles	3.00	3.00
Total des investissements	3'663.00	3'663.00
Total des actifs	2'516'715.67	3'200'557.29
Passifs	31.12.2024	31.12.2023
Dettes résultant de l'achat de livraisons et de prestations	328'647.44	267'766.23
Passifs de régularisation	143'731.58	171'973.44
Provisions à court terme	166'104.65	189'225.35
Total capital étranger à court terme	638'483.67	628'965.02
Provisions à long terme	576'550.43	979'910.70
Total capital étranger à long terme	576'550.43	979'910.70
Total capital étranger	1'215'034.10	1'608'875.72
Capital de l'association	733'759.38	733'759.38
Réserves	567'922.19	857'922.19
Résultat annuel	0.00	0.00
Total des fonds propres	1'301'681.57	1'591'681.57
Total des passifs	2'516'715.67	3'200'557.29

Compte de résultat

Compte de résultat 2024 (CHF)

Recettes	Résultat 2024	Budget 2024	Résultat 2023
Cotisations des membres	3'433'909.50	3'400'000.00	3'309'240.00
Autres produits	111'560.90	140'000.00	126'493.71
Diminutions sur recettes	-8'492.84	-8'000.00	1'689.80
Total du produit général de l'association	3'536'977.56	3'532'000.00	3'437'423.51
Assurance qualité/Cours	168'330.00	105'000.00	114'497.50
Événements	28'940.05	16'000.00	16'100.00
Total du produit Profession/Qualité	197'270.05	121'000.00	130'597.50
Physioshop	45'505.15	75'000.00	53'800.45
Abo Physioactive	10'716.32	20'000.00	11'985.32
Annonces imprimées	200'641.15	245'000.00	205'139.30
Annonces numériques, bannières, publicité dans la newsletter	475'385.20	680'000.00	584'151.38
Campagne nationale	101'054.55	0.00	0.00
Total du produit Communication/Édition	833'302.37	1'020'000.00	855'076.45
Total des recettes	4'567'549.98	4'673'000.00	4'423'097.46
Charges	Résultat 2024	Budget 2024	Résultat 2023
Charges générales directes de l'association	26'197.30	40'000.00	26'546.20
Tarif/e-Health	169'160.90	164'000.00	67'507.49
Développement de l'association	59'051.82	80'000.00	48'748.05
Total des charges générales directes de l'association	254'410.02	284'000.00	142'801.74
Assurance qualité/Cours	52'340.93	80'000.00	66'082.38
Événements	155'750.73	95'000.00	28'179.75
Recherche	99'861.20	127'000.00	66'200.00
Total des charges Profession/Qualité	307'952.86	302'000.00	160'462.13
Physioshop	58'316.50	45'000.00	41'899.75
Production Physioactive	248'037.31	285'000.00	257'205.99
Achat de revues scientifiques	120'164.23	115'000.00	109'262.16
Frais d'entretien et d'exploitation du site Internet	69'208.31	60'000.00	113'249.47
Relations publiques	117'574.37	153'500.00	118'892.31
Campagne nationale	190'596.13	300'000.00	270'000.00
Intervention tarifaire	0.00	0.00	249'355.38
Développement du site web	370'649.45	100'000.00	0.00
Total des charges Communication/Édition	1'174'546.30	1'058'500.00	1'159'865.06
Charges liées aux projets (stratégiques)	45'175.20	94'000.00	12'446.75
Total des charges liées aux projets (stratégiques)	45'175.20	94'000.00	12'446.75
Résultat brut après charges de services	2'785'465.60	2'934'500.00	2'947'521.78

Charges	Résultat 2024	Budget 2024	Résultat 2023
Rémunération du Comité central	149'214.40	142'000.00	129'544.46
Charges de personnel du secrétariat général	2'457'950.87	2'442'000.00	2'339'272.05
Charges de personnel des commissions	3'216.60	0.00	2'464.25
Total des charges de personnel	2'610'381.87	2'584'000.00	2'471'280.76
Résultat brut après charges de personnel	175'083.73	350'500.00	476'241.02
Charges des locaux	105'975.60	105'000.00	103'378.55
Entretien, réparations, remplacement	12'128.90	9'000.00	9'801.92
Assurances, taxes, frais	60'794.75	63'000.00	47'837.90
Charges d'énergie et d'élimination	11'006.35	14'000.00	10'200.85
Charges administratives et informatiques	608'623.13	423'500.00	501'037.09
Autres charges d'exploitation	162'096.18	103'000.00	121'759.65
Résultat d'exploitation avant amortissements, résultat financier et impôts	-785'541.18	-367'000.00	-317'774.94
Résultat financier	-122.19	-2'500.00	3'174.38
Résultat exceptionnel	92'669.20	0.00	-7'322.05
Impôts	366.10	2'500.00	-154.90
Total résultat financier, exceptionnel et impôts	92'180.91	-5'000.00	-4'302.57
Résultat d'exploitation avant dissolution des provisions	-693'360.27	-372'000.00	-322'077.51
Dissolution des provisions	693'360.27	372'000.00	322'077.51
Résultat de l'exercice	0.00	0.00	0.00

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée des délégués de l'****Association Suisse de Physiothérapie physioswiss, Berne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) de l' Association Suisse de Physiothérapie physioswiss pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction/le comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sursee, 4 avril 2025

BDO SA



Silvan Nietlispach

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé



André Vonarburg

Expert-réviseur agréé

Annexe
Comptes annuels

Partenaires de l'association et mentions légales

Partenaires de l'association



FREI SWISS AG

Votre partenaire pour des concepts de santé modernes

FREI SWISS AG est un interlocuteur compétent pour les physiothérapeutes, les médecins et les centres de réadaptation. En tant que partenaire exclusif de FREI Medical et de ZIMMER Medizinsysteme, nous fournissons un service parfait et une vaste gamme de produits en Suisse. Nous avons plus de 40 ans d'expérience dans le développement et la distribution de matériel professionnel de thérapie médicale et de formation. Le principe directeur de FREI est de combiner une qualité exceptionnelle, une conception harmonieuse et des avantages thérapeutiques ainsi que de fabriquer des technologies innovantes de la plus haute qualité.

www.frei-swiss.ch

Mentions légales

Édition

Physioswiss
Dammweg 3
3013 Berne

058 255 36 00
info@physioswiss.ch
www.physioswiss.ch

Mise en page

Freistil
Kommunikationsdesign
www.freistil.ch

Traduction

Delicatext (F/I)
Delphine Rowell (F)
Vera Pagnoni (I)

Photographie

Remo Nägeli
Physioswiss

Notre passion – votre mouvement.

Physioswiss
Dammweg 3
3013 Berne

058 255 36 00
info@physioswiss.ch
www.physioswiss.ch